

Delanoë à l'école Chirac

Le chantier de rénovation des Halles est un dossier qui pourrait bien empoisonner la mairie de Paris. L'association Accomplir vient de déposer un référé afin d'annuler la destruction du jardin. Le juge du tribunal administratif statuera le 6 mai.

« Nous ne sommes évidemment pas opposés au principe de la rénovation des Halles, mais il n'est pas nécessaire d'en passer par la destruction de ce jardin », plaide Élisabeth Bourguinat, de l'association. La Ville de Paris se serait *« auto-accordé »* le permis de démolition sans passer devant les élus. Pourquoi s'embarasser de procédures si lourdement démocratiques ?